



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

Montreuil, le 05 Février 2020

## LA POSTE - RESEAU :

# STOP AUX PRESSIONS

## « IL N'Y A PAS DE LIBERTÉ POUR L'IGNORANT »

### CONDORCET

*Et comme si cela ne suffisait pas, en plus du manque de personnel dans les bureaux de poste NON remplacés et de la dégradation des conditions de travail que subissent de plein fouet les agents ; La Poste en rajoute une couche avec les nouveaux objectifs à atteindre en ce début d'année, qui sont de plus en plus inatteignables pour les Chargé.e.s de Clientèles, déjà assommés par leurs charges de travail à accomplir tous les jours, 6 jours/7 :*

- Mettre son gilet, allumer les Smartéos et les PC, changer les timbres à date, s'occuper de l'enregistrement des instances (recommandés LR-AR, lettres suivies, des colis, les retours, les NPAI, remplir les gondoles, vérifier la netteté des espaces, prendre en charge les besoins des clients, .....).

Car entre :

- les objectifs bancaires (SAM, French BANK, ouvertures de Livrets A, ..... au guichet bancaire),
- les objectifs poste mobile (ventes de kit SIM, abonnement avec mobile, vente de mobile nu),
- Les objectifs BOX La Poste Mobile (THD, .....),
- Les apports concrétisés vers le GDC Pros et vers la Ligne Bancaire (COFI, COCLI, .....),
- Veiller sur mes parents,
- Créer une fiche client La Poste pour chaque client Courrier/Colis,
- Recommander vivement au client d'utiliser les machines à affranchir (Nabuco) pour leur faire gagner du temps ainsi que les DAB,
- Utiliser l'application Western Union en ligne, tout en leur faisant la carte de fidélité au guichet bancaire,
- Utiliser un max les Smartéos pour valider les contrats de réexpédition par exemple .....



### Autre pression constatée : la Pression MANAGERIALE à tous les niveaux

- Déposer ses congés le plus longtemps possible à l'avance et également donner plusieurs choix qui ne sont même pas respectés.

## Alors à quoi cela sert-il ? Peut-on encore CHOISIR ses congés au RESEAU ??

- Et lorsqu'un agent pose un congé pour son enfant malade ou pour un parent hospitalisé ; Pourquoi La Poste, via la ligne managériale, ne les accorde t'elle pas ???
- En matière de droit syndical : est-ce que La Poste permet à toutes les organisations syndicales d'exercer leur activité syndicale dans de bonnes conditions ?? En remplaçant à chaque fois l'agent en ASA ??

Car cela engendre une incompréhension et du stress de la part des collègues qui ne comprennent pas le non remplacement de l'agent en détachement syndical.

Tout cela engendre un mal-être et de la souffrance au travail que La Poste doit reconnaître sans tarder, car cela est de sa responsabilité.

### C'est pourquoi la CGT PROPOSE :

- ⇒ La création d'emplois et le remplacement de tous les départs (retraites, départs anticipés, mutations .....), l'amélioration des conditions de travail.
- ⇒ Une augmentation de salaire immédiate permettant de rattraper et d'augmenter le pouvoir d'achat, l'attribution du 13<sup>ème</sup> mois, un véritable dispositif de déroulement de carrière transparent par l'accès à la promotion et une égalité salariale femme/homme sur la base : « à travail égal, salaire égal ». La revalorisation du complément de rémunération, et que celui-ci soit lié au grade et non à la fonction.
- ⇒ La durée légale du temps de travail à 32h hebdomadaires en jour et 28h en nuit, avec au minimum, maintien des salaires et création d'emplois nécessaires.
- ⇒ Le maintien et développement du Service Public Postal à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités, avec création de nouveaux emplois en nombre pour assurer une distribution 6 jours/7 avec 2 jours de repos hebdomadaires pour les personnels ; le respect du J+1 afin de tendre au H+, notamment, par le maintien et la création minimum d'un centre de tri par département, (multi-activités si nécessaire) et de bureaux de poste de quartier. Ce qui passe nécessairement par l'arrêt immédiat de tous les projets de fermeture ou de réduction des horaires d'accueil des usagers, et l'embauche par La Poste en CDI à temps complet de tous contrats précaires.
- ⇒ Des libertés syndicales reconnues, et de droits nouveaux d'intervention et d'expression pour les représentants syndicaux et les salariés. Une consolidation du rôle des Institutions Représentatives du Personnel (Comité Technique, CHSCT, CAP/CCP .....).
- ⇒ L'arrêt immédiat de toute obligation de dépôt de préavis de grève.
- ⇒ L'instauration du principe majoritaire des accords.



**TOUTES et TOUS ENSEMBLE  
AMPLIFIONS LA MOBILISATION POUR GAGNER**